

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1979)  
**Heft:** 485  
  
**Rubrik:** Point de vue

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## POINT DE VUE

### Personne ne sait...

Je voterai oui. En somme.

Non pas du tout parce que j'estime judicieuse et efficace la mesure proposée — bigre, c'est bien évidemment une réglementation beaucoup plus sévère de toute publicité qui serait nécessaire — mais parce que, une fois de plus, les arguments des opposants me font enrager, pourris qu'ils sont de protestations vertueuses, de grands appels ricants à la liberté et de mises en garde de petits pères des peuples. Voilà. C'est pas l'enthousiasme délirant.

Et tant pis si l'initiative des jeunes Bons Zigomars a des côtés mômiens. Je veux bien, un instant, poser la moitié d'un genou sur leur prie-dieu — plutôt que de rester les pieds pris dans la gadoue d'en face.

#### au juste ce qui se passe...

Tout le monde sait bien que, dans la plupart des cas, la publicité n'est qu'un produit dégueulasse payé par les consommateurs.

(Quand donc se réduit-elle à dire : telle chose, avec telles caractéristiques précises, est vendue à tel endroit, à tel prix ? Bien rarement.)

Ce n'est donc, après tout, que justice d'interdire — ou de chercher à — ce qui est vendu avec le produit mais sans rapport avec lui, ou presque. C'est la logique même.

Quant aux commentateurs faisandés qui font des moulinets avec le drapeau de la liberté, du plein emploi dans les arts graphiques et autres mignardises, ils feraient bien

de sortir du lac de leurs incohérences et de leurs petits intérêts parasitiques. Comme tout le monde, comme nous autres les cons moyens, ils sont victimes des publicités mensongères et inutiles. Mais voilà ! ils sont trop cons pour oser avouer, admettre, que, eux aussi, se font rouler. Même s'ils en tirent leur salaire.

#### quand la température atteint...

Bref. L'initiative des jeunes bons Templiers, c'est pas le pied. Mais c'est déjà un bout de lacet. Il ne leur reste plus qu'à lancer une initiative pour la levée de l'interdiction de l'absinthe. Enfin quoi, l'absinthe n'est pas plus dangereuse que les Jésuites ! Dans la même foulée, ils pourraient demander l'abrogation de l'article du code pénal qui punit l'adultère.

#### plus de cent mille milliards de degrés

Puisque nous sommes dans les initiatives, autant que je vous parle de celle que je suis trop feignant pour lancer.

Ce serait "l'initiative très populaire pour la reconnaissance, la légalisation et l'encouragement de la polygamie". Tout un programme.

Ce n'est pas que j'aie férocement envie d'avoir une ribambelle de femmes à la maison. J'en ai déjà trois et j'ai bien de la peine à résister.

Non, j'ai des raisons plus profondes : on n'a jamais vu un peuple pratiquant la polygamie déclencher une guerre mondiale. Il n'en a pas le temps.

#### c'est parce que la vie est...

Notez qu'avec un peu de fric, je la lancerais, cette initiative !

Normalement, je devrais avoir toute la population mâle avec moi. J'ai même déjà imaginé quelques slogans pas piqués des vers.

Certes, il se pourrait que ces dames se sentent un peu, comment dire... ? Bref, se sentent. Il n'y aurait qu'à leur enjoindre fermement de se taire et les empêcher d'aller voter, si nécessaire.

Elles forment certes la moitié du monde. Mais, justement ce n'est jamais que la moitié. Il y a donc moyen de manœuvrer.

#### une antilope mauve sur un champ de thons.

Notez, par ailleurs, que "Domaine Public" (1) aurait manifestement tout intérêt à s'associer allègrement au lancement de mon initiative. Idem pour ses lecteurs. Lequel d'entre eux aurait le courage de passer pour une couille-molle ? Dites un peu ? Bon.

J'attends vos bulletins verts.

On va voir ce qu'on va voir.

Gil Stauffer

PS. Il ne serait pas inutile que la direction du SIN, Schweizerisches Institut für Nuklearforschung, Institut suisse pour la recherche nucléaire, à Villigen, entreprenne une enquête serrée pour vérifier si oui ou non le taux de cancers est anormalement élevé parmi ses chercheurs (une quarantaine de permanents).

1) Dans cette perspective, et si "Domaine Public" a vraiment quelque chose à dire dans le lancement de cette initiative, nous suggérerions à Gil d'élargir sa notion de la polygamie : que les femmes, elles aussi, aient droit, si elles le veulent, à plusieurs maris. Quelle assise populaire !